

**Commune de NIEDERNAI**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018**

---

Département du Bas-Rhin

**Arrondissement de SELESTAT-ERSTEIN**

~~~~~

**COMMUNE DE NIEDERNAI**

~~~~~

**PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**REUNION DU 8 février 2018**

**Nombre de membres** : 15  
**Conseillers en fonction** : 15  
**Conseillers présents** : 10

Sous la présidence de Madame le Maire Jeanine SCHMITT.

Etaient présents : Dominique JOLLY, Christian HEMMERLE, Astride LANG, Gérard CHADENAT, Sandra KUNTZNER, Christiane LUTZ, Lucienne RIEFFEL, Christine RIEGLER, Daniel SCHAEFER.

Etaient absents excusés : Marie-Claire WELSCHINGER donne procuration à Jeanine SCHMITT, Raphaël DEMEER donne procuration à Christian HEMMERLE, Véronique HELBERT donne procuration à Sandra KUNTZNER, Christophe MOENCH donne procuration à Dominique JOLLY.

Etait absent non excusé : Patrick DOUNIAU.

Désignation à l'unanimité du secrétaire de séance : Sandra KUNTZNER.

## **1. APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL**

Le procès-verbal du 7 décembre 2017 a reçu l'approbation des membres présents.

## **2. COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Madame le Maire présente le compte administratif et informe de l'excédent global de clôture s'élevant à la somme de **1 346 008,89 €**, qui se décompose ainsi :

Commune de NIEDERNAI

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

**Fonctionnement**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Dépenses	531 737,47 €	
Report de fonctionnement 2016 (002)		30 000,00 €
Recettes		718 994,37 €
<b>Total</b>	<b>531 737,47€</b>	<b>748 994,37 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>217 256,90 €</b>	

**Investissement**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Dépenses	949 335,89 €	
Excédent d'investissement 2016 (001)		1 638 117,91 €
Recettes		241 355,53, €
Report de fonctionnement 2016 au 1068		198 614,54 €
<b>Total</b>	<b>949 335,89 €</b>	<b>2 078 087,98 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>1 128 751,99 €</b>	

**Excédent global : 217 256,90 + 1 128 751,99 = 1 346 008,89 €**

Madame le Maire se retire pour laisser délibérer les Conseillers. Monsieur Dominique JOLLY, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, prend la présidence et propose de voter le compte administratif tel que présenté.

Après délibération et vote à l'unanimité, (Madame le Maire s'étant retirée)

- le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2017

## Commune de NIEDERNAI

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

#### 3. COMPTE DE GESTION 2017

Madame le Maire présente le compte de Gestion réalisé par le Receveur en poste à Obernai et informe de l'excédent global de clôture s'élevant à la somme de **1 346 008,89 €**, qui se décompose ainsi :

#### Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Dépenses	531 737,47 €	
Report de fonctionnement 2016 (002)		30 000,00 €
Recettes		718 994,37 €
<b>Total</b>	<b>531 737,47€</b>	<b>748 994,37 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>217 256,90 €</b>	

#### Investissement

	Dépenses	Recettes
Dépenses	949 335,89 €	
Excédent d'investissement 2016 (001)		1 638 117,91 €
Recettes		241 355,53, €
Report de fonctionnement 2016 au 1068		198 614,54 €
<b>Total</b>	<b>949 335,89 €</b>	<b>2 078 087,98 €</b>
<b>Excédent</b>		<b>1 128 751,99 €</b>

**Excédent global : 217 256,90 + 1 128 751,99 = 1 346 008,89 €**

Après délibération et vote, à l'unanimité,

- le Conseil Municipal accepte le Compte de Gestion 2017

## Commune de NIEDERNAI

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

#### **4. ADOPTION DES RESTES A REALISER**

Madame le Maire présente les restes à réaliser inscrits au compte administratif 2017. Ils représentent une partie de l'excédent des crédits votés au Budget Primitif 2017. Ceci correspond aux travaux effectués courant l'année 2017 et en attente de factures.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section Investissement</b>	828 500,00 €	0,00 €
<b>Section Fonctionnement</b>	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	828 500,00 €	0,00 €

Le Conseil municipal, après délibération et vote à l'unanimité,

- accepte les restes à réaliser
- demande à Madame le Maire de les inscrire au Budget Primitif 2018.

#### **5. BILAN DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES**

Désignation	MAISON DES DOUVES		SALLE DES FETES et CLUB HOUSE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Locations		1 107,50		15 311,50
Eau	377,84		1 580,67	
Remboursement Eau CCPSO (périscolaire)/ ASN		180,11		1 028,78
Téléphone				
Electricité	1 116,61		4 083,62	
Gaz	1 547,98			
Alarme intrusion			658,85	
Alarme incendie			1 724,40	
<b>Contrôles</b>				
Révision des extincteurs	133,63		209,99	
Cartouches Adoucisseurs			617,52	
Entretien alarme			189,60	
Assurance des bâtiments	Difficile à estimer car cotisation globale			
<b>Total</b>	<b>3 176,06 €</b>	<b>1 287,61 €</b>	<b>9 064,65 €</b>	<b>16 340,28 €</b>
<b>Total des Dépenses</b>	<b>12 240,71 €</b>			
<b>Total des Recettes</b>	<b>17 627,89 €</b>			
<b>Excédent</b>	<b>5 387,18 €</b>			

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

Madame le Maire remercie M. Daniel SCHAEFER pour son travail dans la gestion des salles communales.

Le conseil municipal prend acte du bilan financier des locations de salles communales.

**6. CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION SUD**

Madame le maire expose au conseil municipal la proposition faite par le Département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;
- les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département ;
- les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

**Exposé des motifs :**

Le Département du Bas-Rhin propose un nouveau mode de partenariat aux acteurs locaux dans le cadre des Contrats Départementaux de développement territorial et humain.

L'année 2017 a été consacrée à la co-construction d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires et à la définition des enjeux prioritaires qui constitueront la base du partenariat entre le Département et les acteurs locaux pour les quatre années à venir.

Il s'agit de créer les conditions favorables permettant de générer des projets ayant un maximum d'effet levier sur l'attractivité et le développement des territoires, de favoriser les initiatives locales, de concevoir et de faire ensemble dans le respect des compétences et moyens de chacun.

Dans une approche intégrée des politiques publiques, il est proposé que les partenaires conviennent ensemble de mobiliser leurs moyens respectifs sur les enjeux prioritaires. Dans le cadre de ses compétences, le Département mobilisera son ingénierie sous toutes les formes qu'elle revêt, ainsi que ses moyens financiers notamment le Fonds de développement et d'attractivité, le Fonds d'innovation territoriale, le Fonds de solidarité communale, dans une approche intégrée de ses politiques.

## Commune de NIEDERNAI

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

Le Contrat Départemental de développement territorial et humain constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le Département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée. Il fera l'objet d'un suivi par l'ensemble des partenaires une à deux fois par an au sein d'un conseil de territoire d'action rassemblant les forces vives du territoire : exécutifs des Communes, des intercommunalités, opérateurs et associations, représentants de la Région et de l'Etat... tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du partenariat de projet.

Les enjeux prioritaires retenus pour le Territoire d'Action Sud sont les suivants :

- Développer nos sites de tourisme et de loisirs notamment par une meilleure mobilité
- Conforter les filières courtes et d'excellence
- Vivre une Terre d'humanisme, d'art et de culture, des bords du Rhin aux vallées vosgiennes
- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes
- Adapter le territoire à l'avancée en âge
- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce Contrat-cadre élaboré à l'échelle du territoire d'action Sud qui permet de valider les enjeux prioritaires du territoire et l'engagement à travailler ensemble.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des collectivités locales ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 11 décembre 2017 ;

Vu le projet de contrat de développement territorial et humain du territoire d'action Sud ;

Considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche proposée par le Département du Bas-Rhin

DECIDE à l'unanimité

## Commune de NIEDERNAI

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

- d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :
  - les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;
  - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
  - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.
- d'autoriser Madame le maire à signer la convention correspondante
- de charger Madame le maire de mettre en œuvre la présente délibération

### **7. VENTE DE BOIS**

La commune mettra en vente des lots de bois.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- Accepte la vente de peupliers pour 15 € la couronne
- Accepte la vente de bois de chauffage pour 25 € le stère

### **8. DIVERS**

#### **1. Dossiers d'urbanisme :**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les dossiers d'urbanisme transmis à la mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

#### Demande de Certificat d'Urbanisme

CU06732918M0001	SCP CHERIER et KUHN	vente MULLER/EHRHART
CU06732918M0002	Notaire SCHAAL	demande d'information
CU06732918M0003	Me FEURER	demande d'information

#### Demande de Permis de Constuire

PC06732918M0001	GOBBO Anne	Maison individuelle
PCM06732917M0005 M01	JOLLY David	Modification du permis initial

#### Demande de Déclaration Préalable

DP06732918M0001	CHOREIN Aurélien	Clôture
DP06732918M0002	KREBS Nicolas	fermeture appentis
DP06732918M0003	WEBER Annette	Remplacement clôture/panneau

#### **2. Madame le Maire présente le dossier GEMAPI.**

## Commune de NIEDERNAI

### Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal le 08 février 2018

---

3. Le conseil municipal accepte de changer le pavage devant la mairie pour un pavé en granit.
4. Madame le Maire explique que la place du Monument aux Morts mérite d'être modifiée. Le cabinet OTE va proposer un nouvel aménagement pour cette place avec le déplacement du calvaire et la destruction du muret séparant la propriété du Crédit Mutuel et la parcelle appartenant à la commune. Cette destruction a été proposée par la Président du Crédit Mutuel. Le conseil municipal accepte l'idée d'un réaménagement de la place du Monument aux Morts.
5. Le conseil municipal réfléchit à l'extension du columbarium suite à l'occupation de la dernière alvéole.
6. Madame le Maire lit le courrier de M. Fuchs Grégoire qui se plaint de problèmes de stationnement et de nuisances.
7. La remise des prix pour le concours Prim'verre se fera le 15 février 2018 à 14h00 à la salle des Landsberg. Le premier prix est attribué aux écoles de Niedernai.

**La séance est levée à 23h25.**